

En couverture

Le gouvernement en fait-il assez ?

Chômage partiel, subventions directes, mesures de trésorerie... Le plan de soutien répond aux urgences des entreprises. Pas forcément à leurs futurs besoins.

D'abord 11,5 milliards d'euros à la mi-mars, puis 44 milliards à la mi-avril, en attendant de nouvelles annulations de charges et autres subventions. La facture des mesures d'aides aux entreprises ne cesse de grimper. Contrairement à l'Allemagne, qui a frappé fort d'entrée, la France a fait le choix d'une montée en puissance progressive de son plan de soutien, au prix de quelques complexités et retards à l'allumage, même si François Asselin, le président de la CPME, estime que « le

92 milliards d'euros c'est la perte de valeur ajoutée des entreprises pour huit semaines de confinement



Mathieu Plane, économiste à l'OFCE, a mouliné les chiffres qui aboutissent au constat ci-dessus : sur les 92 milliards de pertes de valeur ajoutée constatées par les entreprises, l'Etat a amorti le choc pour quasiment la moitié de ce montant, les actionnaires n'ayant abandonné que 2 milliards de dividendes.

gouvernement a globalement bien répondu ».

La principale mesure, dont le coût est évalué à 26 milliards sur trois mois, fait l'unanimité : le chômage partiel, qui permet à l'Etat de prendre en charge 84% du salaire net et ainsi d'éviter des licenciements coûteux, bénéficie massivement aux PME. Les entreprises de moins de 250 salariés représentent les trois quarts des heures demandées. Les avis sont plus mitigés, en revanche, sur le fonds de solidarité, destiné à aider directement les patrons des entreprises de moins de dix salariés (TPE).

Un premier volet, limité à 1,5 milliard et excluant, au départ, les sociétés déficitaires, a été mis en place mi-mars, pour leur verser jusqu'à 1 500 euros par mois. Il a fallu attendre un mois pour qu'un second volet accorde des aides complémentaires de 2 000 à 5 000 euros, portant le total du fonds à 7 milliards. « On a perdu du temps et on a dû faire à chaque fois des demandes pour restreindre le nombre d'entreprises exclues du dispositif », critique Marc Sanchez, pour le Syndicat des indépendants, qui note que « le dispositif reste très bureaucratique ».

L'Allemagne frappe plus fort

Son montant demeure aussi encore modeste : selon les calculs du sénateur Albéric de Montgolfier, il ne compenserait que 15% des pertes de chiffre d'affaires. A l'inverse, l'Allemagne a mis d'emblée 50 milliards sur la table pour soutenir toutes ses TPE à hauteur de 9 000 à 15 000 euros sur trois mois, presque sans critère de sélection. Le coût du fonds français devrait toutefois être revu à